**Examen fédéral de maturité professionnelle**

**L’examen fédéral de maturité professionnelle (EFMP) offre la possibilité d’obtenir la maturité professionnelle sans avoir obligatoirement suivi une filière de formation reconnue. Ce sont en particulier les personnes qui exercent une activité professionnelle et qui ont besoin de formes d’apprentissage flexibles qui en profitent. Elles peuvent de ce fait se préparer à des études HES et obtenir ultérieurement un diplôme d’une haute école.**

formationprofessionnelleplus.ch

Chaque année, près de 14 000 personnes obtiennent une maturité professionnelle. La majorité d’entre elles suit les cours d’une filière de maturité professionnelle reconnue à plein temps ou à temps partiel, pendant ou après la formation professionnelle initiale. Il est également possible d’acquérir en autodidacte les compétences requises dans les branches de la maturité professionnelle et dans le travail interdisciplinaire ou encore de suivre des cours préparatoires auprès d’un prestataire de formation privé avant de se présenter à l’EFMP, qui est organisé de manière centralisée.

**Offre idéale pour les adultes actifs**

Ce sont en particulier les adultes exerçant une activité professionnelle qui profitent de cette flexibilité. En 2017, quelque 240 personnes se sont présentées à l’examen, dont plus de la moitié ont obtenu le certificat fédéral de maturité professionnelle. L’organisation de l’examen fédéral de maturité professionnelle incombe désormais au Secrétariat d’Etat à la formation, à la recherche et à l’innovation (SEFRI). Les dates ainsi que les lieux seront publiés sur le site du SEFRI le 1er décembre 2018. L’examen est gratuit pour les candidats.

**Sésame pour étudier dans une HES**

Depuis sa mise en place dans les années 1990, la maturité professionnelle fédérale connaît un grand succès. Elle contribue largement à la perméabilité du système de formation suisse en complétant la formation professionnelle initiale de trois ou quatre ans par une formation générale approfondie et en offrant un accès aux hautes écoles spécialisées sans examen d’admission. Moyennant un examen complémentaire (examen Passerelle), les titulaires d’une maturité professionnelle peuvent aussi entrer à l’université et dans les écoles polytechniques fédérales (EPF).

Informations complémentaires: [www.sbfi.admin.ch/oefmp-f](http://www.sbfi.admin.ch/oefmp-f)